

Chères habitantes, chers habitants,

L'été est désormais bien installé et le mois de juillet nous invite à profiter pleinement des nombreux moments de convivialité qui animent nos communes. Fêtes locales, rencontres associatives, activités culturelles et sportives sont autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de faire vivre l'esprit de proximité qui caractérise Erdre-en-Anjou.

Comme le rappelle un ancien dicton : « *Juillet sans orage, famine au village.* » Derrière cette sagesse populaire se cache l'idée que la nature a besoin d'équilibre pour offrir ses richesses. C'est aussi un rappel de notre lien étroit avec notre territoire et ceux qui le font vivre.

Je souhaite que cette période estivale soit pour chacun synonyme de détente, de découvertes et de partage. Profitons ensemble des animations proposées dans nos quatre communes de Brain-sur-Longuenée, Gené, La Pouëze et Vern-d'Anjou, et continuons à faire vivre cette belle dynamique locale.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Profitez pleinement de cette saison estivale, tout en restant vigilants lors des épisodes de fortes chaleurs. Pensez à vous hydrater régulièrement, à vous protéger du soleil et à prendre soin des personnes les plus fragiles de votre entourage.

Bel été à toutes et à tous.

Liliane COURTIN - Maire d'Erdre-en-Anjou



Dates à retenir

JUILLET



14h. Moto-cross semi-nocturne par l'ACA 49 - Terrain de la Brunedelaie à Vern d'Anjou

14h-18h. Mini marché de créateurs par l'association O.S.E.R. Pin-Up, Place de l'Union à La Pouëze

19h. Élection Miss Pin-up Pays de la Loire au Théâtre de l'Ardoise de La Pouëze.



20h30. Théâtre de plein air « Mélodies du Temps » par la Cie du Carreau de la fenêtre - Étang de Brain-sur-Longuenée



13h30. Concours de pétanque de l'APLV - Étang de Vern d'Anjou

9h-12h. Répar'café par le collectif Demain en mains - Salle communale de Brain-sur-Longuenée



20h30. Théâtre de plein air « par la Troupe Réunie pour la Poésie et la Liberté - Chevalement Ardoisier à La Pouëze



A partir de 18h. Grande soirée Guinguette à l'occasion de la fête nationale organisée par Comité des Fêtes de Vern et le BCV en partenariat avec la commune d'Erdre-en-Anjou au stade à Vern d'Anjou

AOÛT



7h-20h. Un Brain de bon temps organisé par le Comité des Fêtes - Bourg de Brain-sur-Longuenée



13h30. Concours de pétanque de l'APLV - Étang à Vern d'Anjou

SEPTEMBRE



Forum des associations d'Erdre-en-Anjou - Salle du FAR à Vern d'Anjou

Registre des personnes vulnérables



Dans le cadre du Plan d'alerte canicule mis en place durant la période estivale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Erdre-en-Anjou organise un dispositif de veille téléphonique destiné aux personnes les plus vulnérables vivant à domicile. Ce dispositif permet d'assurer un suivi et de prévenir les effets d'une vague de chaleur. Les personnes concernées peuvent s'inscrire sur un registre communal afin d'être contactées et/ou visitées par les membres du CCAS ou des bénévoles en cas de déclenchement du plan d'alerte canicule. Ce registre, tenu par le CCAS, s'adresse :

- aux personnes âgées de 65 ans et plus ;
- aux personnes en situation de handicap ;
- aux personnes en situation de vulnérabilité.

Inscriptions auprès du CCAS déposées ou envoyées par mail ou courrier

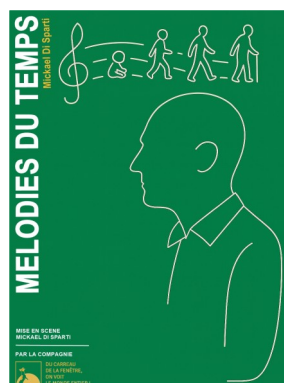
Contacts et renseignements :

ccas@erdre-en-anjou.fr – 07 89 20 72 54

Mairies déléguées d'Erdre-en-Anjou

Lancement de la saison culturelle estivale

Chaque été, la commune offre des spectacles de théâtre en plein air, une tradition qui rassemble chaque année de nombreux curieux. Découvrez ci-dessous les spectacles proposés et toutes les informations pratiques pour ne rien manquer de ces événements dans un cadre privilégié.



« Méloodies du temps »

par la Cie Du carreau de la fenêtre, on voit le Monde entier !

Mise en scène par : Marion Roy, Mika Disparti

Informations pratiques :

- Date : Mardi 7 juillet 2026 à 20h30
- Lieu : Étang de Brain-sur-Longuenée – Erdre-en-Anjou
- Tarif : Gratuit
- Durée : 1h15
- Spectacle tout public

Le Théâtre ambulant Chopalovitch de Lioubomir Simovitch
Mise en scène Camille de La Guillonnière

Dans le cadre de la 21e « Tournée des Villages », la Troupe Réunie pour la Poésie et la Liberté (anciennement Théâtre Régional des Pays de la Loire)

Informations pratiques :

- Date : Dimanche 12 juillet 2026 à 20h30
- Lieu : Site du Chevalement – La Pouëze 49370 Erdre-en-Anjou
- Tarif au choix du spectateur : 5€, 10€ ou 15€
- Durée : 1h40
- Spectacle tout public à partir de 10 ans



Cimetières : avis à la population



La commune d'Erdre-en-Anjou informe les titulaires et ayants droit de concessions funéraires situées dans les cimetières des communes déléguées de La Pouëze, Brain-sur-Longuenée, Vern d'Anjou et Gené qu'ils sont invités à vérifier la date d'échéance de leur concession. Les concessions arrivées à expiration peuvent faire l'objet :

- soit d'un renouvellement ;
- soit d'une rétrocession au profit de la commune d'Erdre-en-Anjou.

Les personnes concernées sont invitées à se manifester auprès de la mairie dans les meilleurs délais afin de régulariser leur situation.

Pour tout renseignement complémentaire, les administrés peuvent :

- se rendre directement en mairie déléguée
- ou envoyer un courriel à : secretariat@erdre-en-anjou.fr

Pensez à l'entretien de votre terrain

Avec le retour des beaux jours, la commune rappelle que chaque propriétaire est tenu d'assurer l'entretien de son terrain afin de préserver la sécurité, la salubrité et le cadre de vie de tous.

L'échardonnage est indispensable pour limiter la propagation des chardons vers les terrains voisins et les exploitations agricoles. En cas de défaut d'entretien constaté, la commune pourra demander une remise en état du terrain, conformément à la réglementation en vigueur.

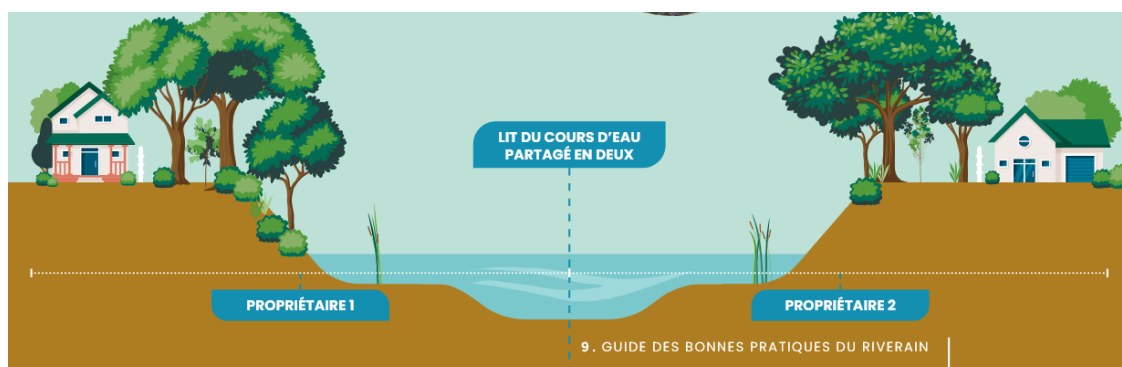
Les travaux de jardinage et de bricolage bruyants sont autorisés :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.



Cours d'eau : limite de propriété

Le Bassin de l'Oudon rappelle, dans son guide des bonnes pratiques du riverain, qu'aux abords des cours d'eau non domaniaux, le lit appartient aux propriétaires riverains. Lorsque les deux rives appartiennent à des propriétaires différents, chacun est propriétaire jusqu'à la moitié du lit du cours d'eau, suivant une ligne supposée tracée au milieu de celui-ci, sauf disposition contraire. Se référer au schéma ci-contre.



Scannez pour consulter le guide des bonnes pratiques du riverain



Source : GUIDE des BONNES PRATIQUES du RIVERAIN - Bassin de l'Oudon

Hommage de la section FNACA



À l'occasion de la cérémonie du 8 Mai 2026, la FNACA tient à remercier Madame le Maire pour la minute de silence observée en mémoire de Monsieur Gérard PINEAU, décédé en 2026. Les membres de l'association souhaitent s'associer à cet hommage et saluer cette marque de recueillement, particulièrement appréciée par l'ensemble des adhérents. Celle-ci a permis d'honorer dignement la mémoire de l'un des leurs dans un moment de respect et de fraternité.

Félicitations à l'école Hervé Bazin

Les élèves de CM1/CM2 de l'école Hervé Bazin viennent d'être récompensés par le Département et les Archives départementales pour leur travail de recherche sur les



Poilus de Vern d'Anjou. Leur projet a remporté le Prix du Jury du concours « Montrer l'Histoire », remis lors de la cérémonie officielle organisée le mercredi 3 juin à la collégiale Saint-Martin.

Moto-Cross semi-nocturne

L'A.C.A. (Auto-Club d'Anjou), club de sports mécaniques de Vern d'Anjou, organise la 32^e édition de son moto-cross en semi-nocturne le samedi 4 juillet prochain. Les entraînements débuteront à 14 h et la première course est programmée à 17 h. Les finales se dérouleront à partir de 1 h du matin. Pas moins de 180 pilotes, venant de tout le Grand Ouest, participeront à cette nouvelle édition dans différentes catégories :

- enfants de 6 à 12 ans inscrits à l'école de conduite ;
- 85 cm³ ;
- 125 cm³ ;
- 250 / 450 cm³.

Le prix des entrées est de 8 €, avec une réduction possible de 1 € grâce à un flyer à retirer



chez les commerçants locaux. L'entrée est gratuite pour les enfants jusqu'à 14 ans accompagnés d'un adulte. Tout est prévu sur place pour la restauration, avec des sandwiches variés ou un menu complet (12 €).

Le Souffle de l'Erdre



Vous le savez peut-être, un projet rassemble aujourd'hui plus de 200 familles locales pour 70 %, autour d'une même conviction : celle de voir naître quelques éoliennes sur notre commune. Ce projet, nécessairement accompagné de professionnels du secteur éolien et de partenaires aménageurs locaux, sera dirigé par des habitants locaux majoritaires dans sa gouvernance. La Zone d'Implantation Potentielle fait l'objet d'études incontournables (faune et flore quatre saisons, sol, projection paysagère, acoustique ...) dont les conclusions, voire prescriptions partielles, seront connues dans les prochains mois, afin de piloter la construction d'équipements éoliens vertueux, sans risquer d'altérer le cadre et les ressources qu'offre la commune.

L'association indique que les habitants qui le souhaitent peuvent encore rejoindre la société citoyenne des Hauts Lieux du Souffle de l'Erdre, créée dans le cadre du projet éolien. Cette démarche a pour objectif de permettre une participation locale au projet et à ses éventuelles retombées économiques sur le territoire. Le Conseil d'Administration propose régulièrement des réunions et permanences d'information.

Pour en savoir plus et nous rejoindre comme associé actionnaire, contactez le bureau via l'adresse mail ci-dessous : lesouffledelerdre@gmail.com

SUIVEZ-NOUS
en ligne



LE TRI
+ FACILE

CATALOGUE

